



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Désignation dans les organismes extérieurs - Communauté d
'Agglomération de Niort (CAN) - Modification**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080465

SECRETARIAT GENERAL

**Désignation dans les organismes extérieurs - Communauté d
'Agglomération de Niort (CAN) - Modification**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales selon lequel « L'établissement public de coopération intercommunale est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres » ;

Vu l'article L.5211-7 qui dispose que « ces délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu » ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Niort ;

Vu la délibération du 31 mars 2008 portant désignation des représentants de la Ville de Niort à la CAN ;

Considérant qu'en application des articles précités, les quarante-cinq délégués de la Ville de Niort à la CAN sont élus par les quarante-cinq élus de la Ville en leur sein ;

Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Michel SURET-CANALE qui a démissionné de son mandat de conseiller municipal ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Procéder à l'élection, au scrutin secret, d'un représentant au conseil de communauté de la CAN en remplacement de Monsieur Michel SURET-CANALE.

Résultats du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

Nombre de bulletins nuls : 10

Nombre de suffrages exprimés : 30

A été élu(e) pour représenter la Ville de Niort à la Communauté d'Agglomération de Niort : Madame Elsie COLAS

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD